

CAPSULE HISTORIQUE

LA CSPO, DÉJÀ 20 ANS !

Le Conseil des commissaires de la CSPO depuis sa création et plus encore !

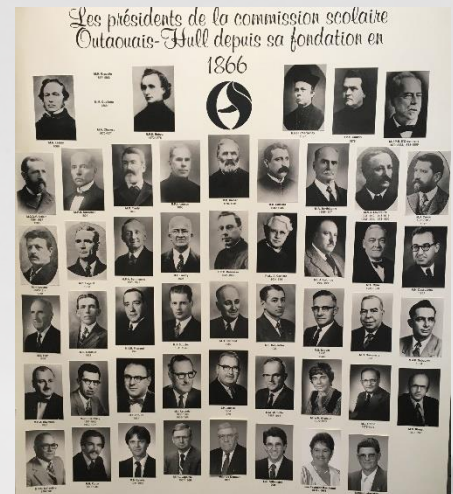
Depuis la création des commissions scolaires linguistiques, en 1998, le Conseil des commissaires a évolué au fil des années :

Le 29 octobre 2008, le gouvernement adopte le projet de loi n° 88 sur la démocratie et la gouvernance des commissions scolaires qui accroît notamment le rôle et les responsabilités des élus scolaires.

Puis le 5 novembre 2014, les présidents des commissions scolaires, auparavant nommés par les membres du Conseil des commissaires sont élus au suffrage universel.

Depuis le 23 novembre 2016, suite à une modification de l'article 148, les commissaires représentants du comité de parents ont droit de vote au conseil des commissaires et au comité exécutif, et peuvent être nommés vice-président de la commission scolaire.

Le Conseil des commissaires, comme on le connaît aujourd'hui, est une instance politique composée de 8 à 18 commissaires élus, dont un président. S'ajoute trois à quatre représentants du comité de parents, dont un choisi par les représentants des écoles primaires, un par les représentants des écoles secondaires et un par les parents d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.



Au Québec, l'origine des commissions scolaires avec des commissaires élus, telles que nous les connaissons aujourd'hui, remonte à 1841 !

Depuis sa création en 1998,
quatre personnes ont occupé le poste de présidence de la CSPO



Jocelyn Blondin
Président
1998-2013



Jean-Pierre Reid
Président
2013-2014



Johanne Légaré
Présidente
2014-2018



Mario Crevier
Président
2018 à aujourd'hui

La doyenne des commissaires de la CSPO occupe son poste depuis 28 ans !



Francine Lorange
Commissaire
1990 à aujourd'hui

Apprenez-en plus sur le
Conseil des commissaires
de la CSPO sur
notre site Web :

[Cliquez ici](#)